

République française

Département de l'Hérault

Commune  **de Rosis**

Séance du 6 octobre 2014

Membres présents: M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI-Germain FARENQ - Anne MAUREL-Stéphane SAUTEREL- Sébastien ALLIES-Moïse ROQUES - Mme Magali CAZALS

Membre(s) absent(s) excusé(s) : -- Daniel BOURDON (pouvoir à Jacques Mendes). Mlle Nathalie MENDES (pouvoir à René Magnaldi). Mme Arlette ARAGON (pouvoir à Germain Farenq)

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de séance du CM du 1^{er} sept 2014
2. Solidarité avec les communes sinistrées
3. Agence de l'eau Recensement des AEP et des STEP
4. PNRHL-Valorisation du patrimoine bâti monumentale et vernaculaire
5. OCCE - vente de terrain à Douch
6. Refuge Douch – Attribution de subvention pour chaudière
7. CG 34 –Diagnostic dégâts d'orages
8. CG34 – Projet de classement d'un sentier rural
9. Moulin de Lafage parution d'un livret d'information
10. Moulin de Lafage Remise 1^{er} prix AMOPA
11. Gorges d'Héric – Eboulement du GR 7
12. Communauté de Communes –volonté de travailler et renouveler de nouveaux défis
13. Douch – Travaux de restauration du presbytère de l'église ste marie de DOUCH
14. La COMBE – Habitation SELFA travaux de restauration de la toiture
15. Projet de participation à un ouvrage sur les Monts de l'Espinouse réalisé par (M. Massol)
16. Devoir de mémoire guerre 14/18 – Soldats de la commune oubliés sur monument.
17. Maison du Mouflon projet de création d'une association.
18. Questions diverses



[Flashez ce Q R code et accédez directement au site internet de la commune de ROSIS](#)



TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET

<http://www.rosis-languedoc.com>

Fréquentation du site -

Mois de JUILLET 2014 = 5 926 Visites

Mois d' AOUT 2014 = 9 789 Visites

Mois de SEPTEMBRE 2014 = 7 214 Visites

Fréquentation du site - pour l'année 2013 = 59 888 Visites

**La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch est ouverte
tous les jours de 14 à 18 h, sauf le Mardi.**

Nombre de visiteurs depuis le 15 avril 2014 à ce jour 28.09.14 = 4 311 visiteurs

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil : *Le Conseil adopte le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

2 - SOLIDARITE ENVERS LES COMMUNES SINISTREES

Monsieur le Maire évoque les inondations dont ont été victimes avec plus ou moins d'intensité les communes voisines et notamment celle de Lamalou les bains où l'on déplore 4 victimes.

Il propose aux membres du Conseil d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes décédées lors des inondations qui ont affecté la commune de Lamalou les bains.

Il précise que nous adressons aux Maires des communes sinistrées du canton de St Gervais tout notre soutien et notre compassion devant cette dure épreuve dont ils viennent d'être affectés.

Il indique que le Président de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc proposera, au prochain conseil communautaire, de soutenir ces communes et d'affecter une aide financière conséquente.

Il précise qu'en ce qui concerne notre commune, nous nous devons de faire un geste si modeste soit-il, pour manifester notre soutien à toutes les personnes sinistrées. Toutefois, notre voirie communale ayant subi des dégradations importantes qui ne bénéficieront d'aucune aide, les travaux de réparation constitueront une dépense conséquente qui affectera nos finances communales.

Il propose donc, de bien vouloir en débattre et d'examiner à quelle hauteur nous pouvons aider ces communes.

Avis du Conseil : *Le Conseil approuve les propos du Maire et fixe le montant de l'aide à 500€*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

3 - AGENCE DE L'EAU RMC- RECENSEMENT DES DEGATS DES AEP ET DES STEP

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les services du Conseil Général (SATESE) viennent de nous informer que suite aux épisodes pluvieux qui ont affectés les hauts cantons et entraîné des récentes inondations et des dégâts sur les dispositifs d'assainissement et d'alimentation en eau potable des communes ils se mobilisent à la demande de l'Etat et de l'Agence de l'eau pour recenser les dégradations et aider les maîtres d'ouvrages à monter rapidement des dossiers de demande d'aide.

Il **précise** que l'Agence de l'eau RMC est prête à soutenir très rapidement les collectivités touchées et nous demande de dénombrer nos ouvrages d'eau potable, d'assainissement endommagés.

Il en va de même avec le nettoyage des cours d'eau et l'enlèvement des embâcles (une accumulation de branches et matériaux).

Avis du Conseil : *le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention:

4- PNRHL – VALORISATION DU PATRIMOINE BATI (MONUMENTALE ET VERNACULAIRE)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dans le cadre de l'élaboration du programme d'action triennale 2012 2014 du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc sur la gestion, la diffusion et la valorisation des inventaires du patrimoine bâti (Monumentale , et vernaculaire « espèce animale et végétale ») menés sur le territoire du PNRHL , nous informe que les cabinets d'études La **Croisée et ABRI** seront amenés à mener une étude sur notre commune.

Il **précise** que Delphine Bernard chargée de mission gestion, valorisation de l'information au sein du PNRHL se tient à notre disposition pour toute précision concernant la démarche du parc sur cette mission.

Avis du Conseil : *le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

5 - VENTE DE TERRAIN ASSOCIATION DEPARTEMENTALE OCCE DE L'HERAULT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseils que comme nous l'avons décidés lors d'un précédent conseil municipal, l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) nous informe que l'association cède les parcelles cadastrées section E n° 218, 263 et 314 à Monsieur Germain Farenq, tandis qu'elle cède à la commune la **parcelle cadastrée section E, lieu-dit le Trabes -n° 135.d'une superficie de 2 640m².**

Il **indique** que le prix de la cession incombant à la commune s'élève à **1.120,20€**, soit **0,42€** le m², hors frais de notaire.

Il **demande** aux membres du conseil de bien vouloir l'autoriser à acquérir cette parcelle à signer l'acte notarié et tout acte afférent, et à engager la dépense nécessaire à cette acquisition.

Avis du Conseil : *Le Conseil Unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

6 - CG 34 - CHAUDIERE DU REFUGE DE DOUCH – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Conseil général au titre de ses compétences vient de nous allouer une aide de **2 508€** soit 20% du montant subventionnable qui s'élève à **12 537€** à laquelle vient s'ajouter les **2 500€** de la réserve parlementaire d'un sénateur de l'Hérault.

Il **rappelle** qu'à ce jour, le **Conseil Régional** qui a été sollicité au titre des énergies renouvelables et des économies d'énergie, ne s'est toujours pas manifesté.

Il **est probable** que nous devons patienter encore afin d'obtenir plus de financements qui nous permettront l'installation de cette chaufferie automatique bois.

Il **précise** qu'il interviendra prochainement pour obtenir une aide complémentaire qui nous permettra d'alléger le part communale.

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

7 - CG 34 DIAGNOSTIC DES DEGATS D'ORAGES SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Conseil Général de l'Hérault a missionné son agence départementale de Bédarieux, pour réaliser un état chiffré des dégâts occasionnés à la voirie communale lors des fortes précipitations que nous venons de subir.

Il **indique** que le montant des dégâts occasionnés à la voirie communale est lourd, l'estimation chiffrée par un responsable de l'agence technique départementale est de l'ordre de près de **250 000 €**. Il est évident que la commune n'est pas en capacité financière pour assumer l'ensemble de ces travaux sans aide. Nous solliciterons le moment venu, les services de l'Etat et autres institutionnels.

Il **y a lieu de noter** que certains de nos administrés ont subi des inondations et de nombreux murs ce soutien se sont écroulés, des jardins devant la puissance de l'eau ont été emportés. Nous adressons à tous ces administrés toute notre sympathie.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

8 - CG34 – PROJET DE CLASSEMENT D' UN SENTIER EN CHEMIN RURAL

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil qu'il y a lieu en lien avec la direction des Sports et Nature et le PDIPR du Conseil Général de l'Hérault de classer le sentier qui part de Douch et qui va à Lafage en qualité de chemin Rural qui porterait comme n° d'ordre sur le registre des chemin ruraux le n°43.

Il **précise** cependant qu'une partie de ce chemin d'une largeur de 1,70m traverse la propriété de M. Farenq et qu'il y aurait lieu de solliciter l'autorisation de l'intéressé..

Il **propose** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur projet et d'en délibérer.

Avis du Conseil : *Le Conseil en présence de Monsieur Farenq qui est favorable à ce projet autorise le Maire à entreprendre les démarches de classement de ce sentier.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

9 – PARUTION DU LIVRET SUR LA RECONSTRUCTION DU MOULIN DE LAFAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la récente parution du livret relatant la reconstruction du moulin de Lafage qui sera mis en vente dans les OT et chez les professionnels du Tourisme.

Il **indique** que ce livret vient d'être envoyé à la fondation du patrimoine et à la fédération française des moulins, organisateurs du concours. Pour étayer le dossier du concours « **nos moulins ont de l'avenir** » que nous venons de leur adresser.

Il **précise** que le résultat de ce concours sera dévoilé lors du congrès des maires en novembre prochain à Paris.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

10 - MOULIN DE LAFAGE - REMISE DE PRIX DECERNE AU LYCEE F.LEGER PAR LA MOPA

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, qu'il a assisté en compagnie de Bernard Azéma, Bridget Petit, Daniel Bourdon, Anne Maurel et Fabrice Delacourt, à la remise du 1er prix national de Conception et de Réalisation, de l'**AMOPA**, (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques) et l'AFDET (Association française de défense de l'enseignement technique) qui félicite et encourage des projets pédagogiques et techniques de grande envergure.

Il **indique** que les élèves et leur professeur de charpente du lycée Léger avaient, pour cela, réalisé la restauration du moulin à eau de Lafage. L'AMOPA 34 a remis un chèque de 1 500€ au lycée.

Avis du Conseil : *Le Conseil se réjouit que grâce à la reconstruction de ce Moulin, le LEP de Bédarieux ait obtenu cette distinction.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

11 - GORGES D'HERIC – EBOULEMENT D'UNE PARTIE DU GR 7 ET DU GRPAYS M H L

Monsieur le Maire informe Les membres du Conseil de l'état du Chemin GR de PAYS Tour de la Montagne du Haut Languedoc et du GR7 qui s'est éboulé sur une longueur de 15m environ à proximité du hameau d'Héric et qui nécessite d'être restauré.

Il indique que ce chemin est dans cet état depuis près de deux ans, mais que devant l'importance de la restauration et du lieu difficilement accessible aux engins pour le restaurer, la commune ne s'est pas engagée comme elle l'avait une précédente fois, et en a référé aux instances départementales (CG 34) pour régler ce problème.

Il indique que le devis des travaux de restauration du chemin s'élève à **6 900€**. Le **CG 34** nous fait savoir qu'il participera aux frais de restauration à hauteur de **70%**, le delta restant serait financé à hauteur de 10% par le CDRP et par la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc. Un prochain courrier sera adressé au Pdt de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc pour connaître la position de la Com Com à ce sujet.

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime apprécie la proposition du Conseil Général de financer cette opération à hauteur de 70% et demande au Maire de solliciter d'autres aides pour financer le delta restant.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

12- CCMHL- UNE VOLONTE DE TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RELEVER DE NOUVEAUX DEFIS

Monsieur le Maire informe Les membres du Conseil de la réunion du bureau à laquelle il a assisté ou le président a évoqué la refonte du pacte financier et le projet de territoire n°1.

Il a affirmé une volonté de travailler ensemble pour relever de nouveaux défis qui se décline en 4 AXES :

1. Des politiques de solidarité et des partenariats à renforcer.
2. De nouvelles initiatives en faveur de la population.
3. Des activités économiques à accompagner et à développer.
4. un environnement et une identité montagne à préserver et à faire connaître.

Il indique également que la dotation de solidarité communautaire annuelle sera à nouveau mise en place pour cette mandature. Elle est de l'ordre de **14 000€/an** environ pour notre commune.

Il demande de bien vouloir examiner en détail le projet de pacte et d'en débattre.

Avis du Conseil : *Le Conseil approuve les décisions prises lors de ce bureau communautaire.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

13- REPRISE TRAVAUX DE RESTAURATION DU PRESBYTERE DE L' EGLISE STE MARIE DE DOUCH

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, qu'après avoir rencontré l'artisan en charge des travaux, ces derniers ont repris.il y a une quinzaine de jours.

Il s'avère cependant, qu'après avoir découvert une partie de la charpente, les poutres en place présentent en leur extrémité des signes de pourriture qui vont nous obliger à les changer une première tranche vient d'être remplacée.

Il indique qu'après avoir examiné les poutres des deux autres parties de la toiture, elles présentent elles aussi les mêmes signes.

Il précise que compte tenu que l'artisan à bénéficier de financements pour refaire la toiture hors charpente et boiserie, la commune lui fournira, à la demande, le matériel nécessaire pour remplacer les éléments en bois détériorés.

Avis du Conseil : *Le Conseil approuve cette décision.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

14 – LA COMBE - HABITATION SELFA – RECONSTRUCTION DE LA TOITURE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que les travaux de reconstruction de la toiture de l'habitation SELFA à la Combe d'Andabre, sont terminés.

Il indique qu'il y a lieu, avant de prendre une quelconque décision d'aménagement, d'attendre que l'esquisse qui doit nous être fournie par l'architecte que nous avons consulté, nous soit présentée.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

15 – PROJET DE PARTICIPATION A UN OUVRAGE SUR LES MONTS DE L'ESPINOUSE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du Courrier que vient de nous adresser M. Massol qui se propose de réaliser un reportage photographique sur le Pont vieux accompagné d'un texte déjà rédigé par ses soins.

Il indique également que l'intéressé nous sollicite depuis déjà quelques temps, pour que nous l'aidions financièrement à la réalisation d'un ouvrage qu'il a en projet sur les Monts de l'Espinouse (Somail, Espinouse, Caroux) *Défense et illustration du patrimoine naturel et culturel des hauts pays héraultais.*

Il précise que la commune occupe la place centrale de son travail constitué de témoignages qui portent sur plus demi-siècle de fréquentation, d'observation et de participation.

Il indique que le coût de la réalisation de cet ouvrage est de l'ordre d'une trentaine de milliers d'Euros. Il nous propose, si nous l'aidons, de nous remettre gratuitement 50 exemplaires.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'après examen des finances communales, et bien qu'elle le regrette, la commune ne peut engager une telle dépense.

Avis du Conseil : *le Conseil reconnaît le professionnalisme de l'auteur et regrette que les finances communales ne puissent l'autoriser à participer au financement de cet ouvrage*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

16 – GUERRE 14-18 MEMOIRE DES HOMMES –COMPLEMENT DES NOMS OUBLIES

Monsieur le maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui adresser M. Laurent Virenque concernant son travail sur les Poilus Héraultais "Morts pour la France" : 10600 saisies d'informations sur les Héraultais.

Il indique qu'après avoir effectué le recoupement des fiches du site Mémoire des Hommes relevées avec la liste des noms qui seraient gravés sur le monument aux Morts ou le Livre d'Or (site Mémorial GenWeb) de la commune, il manquerait 4 nom(s) sur le monument. Il s'agit de :

BONNET Jacques, soldat au 96° RI tué à l'ennemi à Tahure, dans la Marne le 31 juillet
BOURREL Camille, soldat au 96° RI mort en captivité à Altmuden, en Allemagne le 28 juillet
GACHES Germain, soldat au 280° RI mort à Vermelles, dans le Pas de Calais
VIDAL Elie, caporal au 2° Génie blessé de guerre à Mailly, dans la Marne.

Il propose aux membres du Conseil, qu'avant de prendre une quelconque décision, de procéder à une vérification du registre d'Etat-Civil de la commune.

Il indique qu'une fois les vérifications faites il vous sera proposé de décider ce qu'il y a lieu de faire pour réparer ces éventuels oublis.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information et adopte la proposition du Maire.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

17 – CREATION D'UNE ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISON DU MOUFLON

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil afin de rendre la gestion de la Maison du Mouflon plus fiable, d'envisager la création d'une association qui permettra aux futurs membres de mieux cerner les attentes de cet équipement qui je le rappelle, va fêter très prochainement son 15 000^{ème} visiteur.

Avis du Conseil: *Le Conseil se réjouit de ce succès et félicite tous ceux qui y contribuent.*

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

QUESTIONS DIVERSES

Le 1^{er} adjoint René Magnaldi. Interpelle le Maire sur le problème du stationnement anarchique qui affecte le Hameau de Douch, notamment les Week ends.

Réponse du Maire : *Prévu par arrêté, l'interdiction de stationnement et un panneau de sens interdit ont été installés dans le Hameau. Il suggère, avant d'intervenir plus radicalement, d'informer les usagers des hébergements publics et privés qu'une fois qu'ils auront déposés leurs bagages, ils doivent stationner leurs véhicules sur le parking, à l'entrée du Hameau.*

Moïse Roques : Interpelle le Maire sur le problème d'accès au plus près de son habitation depuis la dégradation de la voie communale par une tierce personne, dans le hameau de Madale, et demande ce qu'il est envisagé de faire pour remédier à cette situation compte tenu que son épouse qui a des difficultés motrices, ne peut y accéder avec un véhicule ce qui l'oblige à la transporter à bras le corps.

Réponse du Maire : *Le 1^{er} adjoint est chargée de faire appliquer rapidement les dispositions déjà évoquées en Conseil afin de rétablir cette voie.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à h
Tous les points de la séance ont été adoptés à la majorité.*

La date de la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 3 novembre 2014



Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

